



## CONTRAT DE RÉSERVATION NOMINATIF 2026

Joindre une copie d'attestation responsabilité civile, obligatoire.

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

VILLE : ..... CODE POSTAL : ..... PAYS : .....

TÉLÉPHONE : ..... PORTABLE : .....

E-MAIL : ..... @.....

### Liste des personnes accompagnant, enfants et bébés inclus (obligatoire)

Seules les personnes inscrites ci-dessous seront autorisées à occuper le logement ou l'emplacement qui leur sera alloué.  
Par mesure de sécurité, il ne sera pas accepté plus de 6 personnes dans les mobil home ou sur l'emplacement

NOM	PRÉNOM	ÂGE
1		
2		
3		
4		
5		
6		

Votre Mobil Home Climatisé du ...../...../2026 au ...../...../2026

Mobil Home avec 2 Chambres 4 Personnes - Gamme « Cosy »

#### Mobil Home avec 2 Chambres – 4 / 6 Personnes

#### Mobil Home avec 3 Chambres – 4/6 Personnes

Gamme « Économique »

Gamme « Famille »

Gamme « Confort » (Sans Machine à laver)

Gamme « Privilège » (Sans Machine à laver)

Gamme « Confort » (Avec Machine à laver)

Gamme « Privilège » (Avec Machine à laver)

Gamme « Premium »

Montant du Séjour : .....€

### MODALITÉS DE RÈGLEMENT DU SEJOUR

(A RENVOYER AVEC LE PRÉSENT CONTRAT)

#### A LA RÉSERVATION, il vous sera demandé :

- Un chèque d'acompte de 30% du montant total de la location
- Une copie de votre attestation de responsabilité civile (Obligatoire)
- Un chèque de caution\* de 500 € pour le mobil home, le badge d'entrée et le ménage

(\* Caution non encaissé et restituée à la fin du séjour selon nos conditions générales –  
Chèque à établir à l'ordre de SAS MICHEL - Camping les Amandiers)

#### A L'ARRIVÉE :

Le solde de votre séjour devra être réglé le jour de votre arrivée

### PAIEMENT PAR :

- Chèque bancaire (à l'ordre de SAS Michel – Camping les Amandiers)
- Chèques ANCV (Chèque au nom du titulaire + ne rien inscrire dans les coordonnées prestataire + laisser le talon horizontal du haut attaché)
- Espèces

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et m'engage à m'y conformer intégralement

### SIGNATURE OBLIGATOIRE

À ..... Le ...../...../ 2026

